

## DOSSIER DE CONGE BONIFIE - ANNEXE 7

À déposer en PDF sur COMBAVA

### Pour mémoire : Période de départ en congés bonifiés → date limite d'envoi du dossier

ÉTÉ : 1er avril 2024 au 31 octobre 2024 → 26 novembre 2023

HIVER : 1er novembre 2024 au 31 mars 2025 → 19 mai 2024

Renseignements concernant l'agent demandeur

		Dates souhaitées		Adresse professionnelle, numéro d'établissement et adresse-mel professionnelle <sup>1</sup>
Nom d'usage et prénom	Nom patronymique :	Date de départ (décollage)	Date de retour (atterrissage)	

Avez-vous déposé, pour la prochaine rentrée, une demande de mutation pour le département où vous sollicitez un congé bonifié ?

Oui

Non

<p><b><u>VISA DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE</u></b> Sur la durée du congé allant du                      au</p> <p>Date :                      Signature</p>	<p>L'intéressé(e)</p> <p><input type="checkbox"/> J'ai vu et pris connaissance de la circulaire de congés bonifiés</p> <p><input type="checkbox"/> J'ai vu et pris connaissance de l'avis du chef d'établissement</p> <p>Date :                      Signature</p>
--	--

<sup>1</sup> Le demandeur s'engage à consulter sa messagerie avant et pendant ses congés bonifiés. L'adresse-mel renseignée ci-dessus sera l'unique mode de communication pour les échanges concernant ce congé bonifié.